

Guide méthodologique de l'évaluation des projets *art.51* *LFSS 2018*

Accompagnement pour la mise en œuvre de l'évaluation
de projets dans le cadre de l'innovation en santé

Un guide de l'évaluation : pour qui ? pour quoi ?

1. Un guide de l'évaluation : pour qui ? pour quoi ?

LES POINTS SAILLANTS

La section 1 précise les objectifs du guide, à savoir : clarifier l'ensemble du processus d'évaluation, aider le porteur de projet dans la rédaction du cahier des charges de l'expérimentation et se familiariser avec les objectifs et concepts de l'évaluation.

1.1 Un guide pour clarifier l'ensemble du processus d'évaluation du projet et ses implications concrètes pour chaque partie prenante

Le premier objectif du présent guide est de clarifier les différentes étapes du processus d'évaluation des projets entrant dans le champ de l'article 51, en précisant le rôle exercé par chacun des différents acteurs :

- Le porteur de projet
- Les évaluateurs externes
- Les acteurs nationaux et régionaux de l'article 51, pilotes et accompagnateurs (l'équipe projet nationale, ARS et organismes d'assurance maladie)
- Les institutions pilotes de l'évaluation (Cnam et DREES)
- Les instances de pilotage national de l'article 51 (Comité technique de l'innovation en santé (CTIS), Conseil stratégique)

Ce guide vise à aider le porteur de projet à comprendre la démarche particulière mise en place pour évaluer son projet. En effet, l'évaluation dans le cadre de l'article 51 est ambitieuse : le Conseil Stratégique de l'innovation en santé (CSIS) a décidé de mettre en place une évaluation indépendante, réalisée par un évaluateur externe, tout en impliquant le porteur de projet tout au long de la démarche. Ainsi, au lancement de chaque expérimentation, il est prévu qu'un évaluateur externe au projet soit désigné pour construire une méthodologie d'évaluation adaptée au projet. Une attention particulière sera portée à la qualité des échanges entre le porteur et l'évaluateur externe.

1.2 Un guide pour aider le porteur de projet à rédiger les rubriques du cahier des charges relatives à l'évaluation

S'il n'est pas attendu du porteur de projet qu'il élabore une méthodologie d'évaluation (compétence attribuée à l'évaluateur externe), la rédaction du cahier des charges requiert néanmoins un travail de réflexion sur plusieurs dimensions importantes pour préparer l'évaluation : formulation des objectifs de l'expérimentation, description des résultats attendus, identification d'indicateurs...

Le présent guide propose aux porteurs de projet et à leurs accompagnateurs (ARS et organismes d'assurance maladie), un appui méthodologique qui facilitera la rédaction du cahier des charges. Il les aidera notamment à :

- Clarifier précisément la problématique,
- Identifier l'hypothèse testée,
- Formuler des objectifs clairs et réalistes,
- Préciser les résultats,
- Identifier des indicateurs pertinents.

Renseigner clairement les volets en rapport avec l'évaluation du projet déposé devrait permettre, d'une part, au Comité technique de l'innovation en santé (CTIS) d'apprécier plus aisément le caractère évaluable du projet et d'autre part, au porteur de projet, de clarifier certains aspects de son expérimentation (objectifs fixés, résultats attendus, population cible...).

Les conseils pour la rédaction des éléments relatifs à l'évaluation sont détaillés dans la partie 4.3.1 du guide. La section 5 du guide, consacrée aux « Fiches méthodologiques » fournit une aide méthodologique complémentaire.

1.3 Un guide pour se familiariser avec les principes fondamentaux de l'évaluation d'une expérimentation

Le guide de l'évaluation est également un outil au service des personnes qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances en matière d'évaluation d'une expérimentation. Il vise notamment à fournir aux porteurs de projet un socle d'informations et de conseils méthodologiques qui leur permettront de structurer leur projet dans la perspective d'une évaluation.

Cependant, il convient de souligner que bien que ce guide rappelle quelques notions de base sur l'évaluation, ses grands principes et ses méthodes, il ne constitue en aucun cas un recensement exhaustif des méthodologies mobilisables pour évaluer des projets ou des politiques publiques, ni un manuel d'apprentissage pour apprendre à mettre en œuvre une évaluation.

1.4 Présentation de la structure du guide de l'évaluation

Ce guide est divisé en grandes sections :

- La section 2 rappelle le contexte de l'article 51, des expérimentations et la place prépondérante accordée à l'évaluation ainsi que ses enjeux ;
- La section 3 décrit le cadre général retenu pour l'évaluation des expérimentations ainsi que sa gouvernance ;
- La section 4 développe le processus de l'évaluation ;
- La section 5 précise la place du porteur de projet dans le processus et ce qui est attendu de lui aux différentes étapes ;
- La section 6 est consacrée à des fiches thématiques permettant d'accompagner la rédaction du cahier des charges pour les items en lien avec l'évaluation, avec des exemples à l'appui ;
- Une annexe technique complète enfin ce guide à des fins d'approfondissement de certaines notions d'évaluation.